

VOL. XXI--No 9

Le BULLETIN des
RECHERCHES
HISTORIQUES

Publication Mensuelle
Septembre 1915

ORGANE

DE

LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

*Qui manet in patria et patriam cognoscere tenet
Is mihi non civis sed peregrinus erit.*



DIRECTEUR DE LA RÉDACTION :

PIERRE GEORGES ROY.

EDITE ET ADMINISTRE PAR

LA CIE DE PUBLICATION DE L'ÉCLAIREUR

BEAUCEVILLE, Que.

Sommaire de la livraison de Septembre

Mémoire de Gédéon de Catalogne sur les plans des seigneuries et habitations des gouvernements de Québec, les Trois-Rivières et Montréal.....	257
Questions.....	269
Le Chien d'Or	Benjamin Sulte 270
Les prouesses de Blondin,	E. Z. Massicotte 274
Questions.....	277
Ouvrages publiés par Mgr Henri Têtu.....	278
La famille Regnard Duplessis.....	280
Biographies Canadiennes.....	284
Réponse.....	288

THE MANUFACTURERS LIFE Ins. Company

Développement Progressif

	1904	1914
Assurances en cours au 31 décembre	\$37,66 ⁰ ,468.00	\$82,065,439.00
Assurances souscrites et payées.....	5,944,947.00	12,465,813.00
Recettes.....	1,659,107.70	4,236,231.01
Payés aux Ass. et aux bénéficiaires..	339,691.26	\$1,599,297.94
Réserves Statutaires.....	5,255,077.00	16,251,784.00
ACTIF	6,112,344.57	19,180,388.30
SURPLUS au-dessus du Capital versé et de tout passif.....	471,869.12	1,852,329.15

L'Acte des Assurances permet aux Compagnies, certaines réductions, sur les réserves des polices qui n'ont pas quatre ans d'existence. Si on avait pris avantage de ces déductions ; le surplus serait augmenté de \$261,353.00. La loi permet aussi de compter le Capital Payé comme Surplus aux Assurés ; dans ce cas, le surplus serait augmenté à \$2,512,531.92.

A NOTER.—La Manufacturers Life est la seule vieille Compagnie en Amérique accordant des Tarifs de faveur aux Tempérants absolus. Demandez les notices.

J. T. LACHANCE, DIRECTEUR.

EDIFICE DOMINION,

126 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XXI

BEAUCEVILLE—SEPTEMBRE 1915

No. IX

Mémoire de Gédéon de Catalogne sur les plans des seigneuries et habitations des gouvernements de Québec, les Trois-Rivières et Montréal (1)

LETTRE AU MINISTRE

7 9bre 1712.

Monseigneur,

J'avois pretendu en levant les plans des Seigneuries et habitations des gouvernements de Quebec, les trois Rivières et de Montreal en Canada, donner a Vostre grandeur une juste idée de lordre de son établissement, je me suis aperçu que pour les rendre plus intelligibles, il en faloit detailler, seigneurie par seigneurie, les productions naturelles et accidentelles, la qualité et propriétté des terres, les noms et qualités des seigneurs, par quelle communauté les paroisses sont desservies, et achacune ses propriettes par ce moyent sy le copiste des derniers plans a esté fidel, Vostre grandeur connoitia mieux le Canada que ceux qui l'ont frequenté pendant plusieurs années. J'avois eu dessein de marquer sur les plans les etendues des terres reduitte a la culture par chaque habitation, mais il mauroit falu un tems tres considerable, outre que les deserts saugmentent tous les jours, Joze me flatter, Monseigneur, que Vostre grandeur sera satisfaite de mes applications et du

(1) Ce mémoire est reproduit d'après la copie des Archives publiques du Canada (Correspondance générale, 1712, série F., vol. 33, pp. 278 à 368). Nous en devons la communication à M. A.-G. Doughty, archiviste du Canada. On trouvera une biographie de Gédéon de Catalogne dans le *Bulletin*, vol. XIII, p. 50.

profond respect avec lequel jay lhonneur destre

Vostre tres humble, tres obeissant et tres soumis serviteur

CATALOGNE

A Quebec, le 7e novembre 1712.

Le Canada n'est a quelque chose prest qu'une forest confuse et melangée de toutes sortes de bois et plantes, entreceignée de montagnes, lacs et rivieres, en sorte que ce qui y est habité ne peut servir que d'échantillon a tout ce vaste pays.

Les Pins sans nombre se distinguent par leur grosseur et hauteur au dessus de tous les autres arbres propres à la construction et a produire, resine, bray et goudron. il y en a quelques-uns qui jettent aux extremités les plus hautes un espèce de champignon semblable a du tondre, que les habitans appellent guarigue, fort en usage parmi les sauvages pour les maux de poitrine et pour la discentrie.

Il y a un second ordre appelé pin rouge beaucoup plus gommeux et plus macif que le precedent, mais non pas si gros, les terroirs qui les produisent les uns et les autres sont la pluspart gravois sable et glisse mediocrement bonnes pour produire des grains.

L'épinette blanche est un autre bois gommeux de moyenne grosseur mais de bonne qualité pour faire des mâtreaux et bois de charpente. Les terres qui les produisent sont de qualité en la cultivant a produire toute sorte de grains et en abondance. Ces sortes d'arbres se trouvent en plusieurs endroits melangez de chesnes blancs, cedres, hormones, fresnes, sapins et bois blancs. Les terroirs sont ordinairement humides et terres noirs qu'il faut fossoyer pour les asseicher.

L'épinette rouge n'a aucune ressemblance a celle cy-dessus, cella conservant en hiver sa verdure, et celle cy la perdant, outre que son bois est fort macif quoique propre a la construction ou charpente. Les Terres qui les produisent sont mêlées d'argille et gravois peut propres pour la culture.

La prusse quoique gommeuse ne produit point de cette matière, il y en a de fort grosses, on a remarqué quelle dure longtemps en terre, pour servir de clotures. Les taneurs se servent de lécorce pour taner les cuirs et les sauvages en font de la tinture couleur tirant sur le tur-

quin pour faire leur broderie. Les terres qui les produisent sont la plupart argilleuses et peut propres a produire des grains.

Les cedres se trouvent par contrées, il y en a de fort gros et en quantité sa qualité de durer longtems en terre joint à sa legereté, la fait mettre en grand usage, a clôre les villes de Montréal, et des trois Rivières a palissader les terrasses à Quebec et generally a clôre tous les forts du pays et la pluspart des clotures des champs et jardins, C'est aussl le seul bois dont ont se sert a faire du bardeau Ces arbres produisent une espèce de gomme en façon d'encens que l'on employe aux exercices de l'office divin, les terres qui les produisent comme jay deja dit lorsquelles sont reduittes en culture sont les meilleures.

Le sapin a le reugarder de loing ressemblé a l'épinette blanche, mais differend en ce que l'écorce de celuy cy est unie et luisante, a laquelle se forme de petites vessies de la grosseur d'un grain de fève d'aricot qui contiennent une espèce de beaume naturellement aussy clair que la turbantine, fort estimé pour la prompte guerison des plaies depuis quelques années, Contre le sentiment des chirurgiens on la mis en usage pour la purgation qui fait son effet sans causer ni douleur ny tranchée. Ceux qui s'en purgent par precausion, se peuvent dispenser de garder la chambre sans craindre de mauvaises suites.

Les chesnes sont les bois le moins commun dans les bois gouvernemen il y en a de deux sortes, scavoir, blancs et rouge, Les blancs comme jay desja dit se trouvent dans les terres basses et umides fertiles en toutes sortes de grains et legumes.

Le chesne rouge ne differe rien en grosseur a celuy la, mais pour la qualité les blancs sont les plus estimez, celuy cy ne vient que sur des coteaux, terres sablonneuses et seichent, l'un et l'autre produisent du gland.

L'éérable est icy fort commn et en quantité, jusques a present on l'a point employé a dautre usage qua chauffer, il y en a de fort gros et propre a faire des meubles, outre cette qualité, il a celle de produire quantité deau sucrée que lon employe a faire du sucre et du sirop, pour y parvenir, le Printemps lorsque les degels commencent, on fait une coupe a lecorce jusque au bois dure en coulis par ou leau decoule en abondance dans des vases disposez pour la recevoir, apres quoy on la fait bouillir jusques a ce quelle soit rednitte en sirop ou en sucre, il y

en a qui conservent de cette eau dans des vases pour l'exposer aux chaleurs de l'esté qui se convertit en vinaigre, le terroir qui produit ses bois est élevé et le meilleur pour les arbres fruitiers.

La Plesne est appelée femelle de l'érable en ce quelle luy ressemble et produit de leau sucrée comme l'érable, son bois est fort ondé mais plus palle que celuy la. Le terroir qui la produit est umide fertile en toutes sortes de grains et legumes.

Le Merisier qui se trouve pêle mesle parmy l'érable et bois blanc est un tres beau bois pour faire des meubles, il jette beaucoup plus deau que l'érable, un peu amère propre a faire du sucre, luy restant neanmoins un peut d'amertume, L'écorce des racines est en usage parmi les sauvages pour guérir certaines maladies qui surviennent aux femmes.

Il y a trois sortes de fresnes, seavoir, franc fresne, fresne metif et fresne batard, le premier vient parmi les erables propre pour la charpente et pour faire des futailles a mestre des marchandises seiches, Le second a la mesme propriété et ne vient comme le fresne batard que sur les terres basses qui s'appellent fresnières dont les terres sont tres fertiles en toutes sortes de grains lorsquelles sont défrichées, terme dont lon se sert icy pour les terres reduittes a la culture.

Il y a trois especes de noyers seavoir, noyers dur, noyers a la fine ecorce et noyer tendre, le premier produit des noix fort petites, tres bonnes mais difficiles a vuyder lamande, Son bois n'est a dautre usage qu'a chauffer.

Le second produit beaucoup plus de noix que le premier égales en gaosseur a celles cy devant, mais tres ameres et tendres a casser. Cependant produisent de bonnes huisles par lessay Mrs du Seminaire en ont fait il y a quelques années, les sauvages en tirent aussy pour en mettre a leurs cheveux, il produit aussy de leau plus sucrée que l'érable mais en petite quantité.

Le noyer tendre produit des noix longues et aussy grosses que celles d'Europe et les coquilles tres dures, les Cerneaux en sont excellans, les bois n'en sont pas si beaux en ouvrage que ceux de France, les deux derniers ne viennent que sur les meilleures terres, que lorsquelles sont deffrichées sont les plus fertiles pour toutes sortes de grains et legumes, le bois de ce dernier est presque incorruptible dans a terre et dans l'eau et tres difficile a consommer par le feu.

Les hestres sont icy fort abondants ils sont par contrées sur des costeaux sablonneux rapportant beaucoup de fesnes desquelles il serait aisé de tirer de l'huile, les ours en font leur principale nourriture ; les perdix les mangent aussy l'automne, le bois en est fort bon a faire des Rames pour les chaloupes.

Le Bois blanc qui croit parmi les errables et merisiers est tres abondant particulierement ou se trouvent les meilleures terres, Ces bois sont fort gros et droits qui seroit propre a faire des planches et madriers, mesme pour des futailles a marchandises seiches, estant un bois tres doux et aisé a mettre en ouvrage, les sauvages lèvent les ecorces pour couvrir leurs cabanes.

Les ormes sont dans tout le pays fort communs et gros, il y en a de blanc et rouge, ce dernier est plus difficile a travailler que le premier estant un peu de rebour, mais il dure plus en ouvrage que l'autre, Les Iroquois en lèvent des écorces pour faire des canots d'une seule piece, quelques uns a contenir vingt-cinq hommes, ils s'en trouvent de creux ou les ours et les chats sauvages prennent leur gîte depuis le mois de novembre jusques au mois d'avril sans en sortir ny sans faire aucun amas pour vivre, Neantmoins ceux que lon tue le printemps sont plus gras quen toute autre saison, les sauvages assurent qu'ils sengressent en se lechant les pattes.

Le bois de tremble vient le long des Rivières et mares, l'écorce est le principal allieement des castors. Ce qui paroient surprenant c'est que ces animaux en coupant avec leurs dents d'aussy gros que des barriques, et lorsqu'ils les ont mis à bas, ils les coupent par tronçons de huit à dix pieds de long, qu'ils roullent pour servir à leurs digues pour arrester les eaux, on a vu qu'un seul castor dun petit ruisseau en a fait un grand etang et en peut de tems.

Le Bouleau a l'écorce qui se lève par feuille sur laquelle on peut escrire comme sur du papier, les sauvages vont dans la profondeur des bois y chercher les plus gros pour en lever les ecorces propres a faire des canots qui sont leurs voitures ordinaire et dans lesquels on porte des marchandises dans les pays les plus éloignez.

Cy apres sont marquez les arbruisseaux et plantes qui portent du fruit.

Il y a parmi les Bois, particulièrement ou ils sont les moins touffés

fus, grands nombre de Pruniers qui produisent une très grande quantité de prunes âcres.

Les vinaigriers est un arbrisseau tres moelleux qui produit son fruit fort aigre en grapes façon de flâme couleur de sang de bœuf, quelques uns en font infuser dans de leau pour faire une espèce de vinaigre.

Le Pemina est un arbruisseau qui vient le long des ruisseaux et des prairies qui porte son fruit par grapes d'un rouge très vif mais astringean.

Il y a trois sortes de groseilles naturelles au pays, scavoir de pi-quantas, de noires et a grappes, qui viennent le long des rivières, ruisseaux et prairies.

Le Bluest est icy comme en Europe par contrée, Ce fruit a esté trouvé merveilleux pour guerir en peut de tems de la dissenterie, les Sauvages en font seicher comme on fait en france des cerises.

Latoca est un fruit a pepin de la grosseur des cerises la plante qui vient rampante dans les maraists produit son fruit dans l'eau qui est âcre on s'en sert a faire des confitures.

Les épines ou Ebeupin se trouvent le long des Rivieres produisant beaucoup de fruit a trois noyeaux qui sert a la nourriture des bestes sauvages.

Le cotonnier est une plante qui pousse comme l'asperge une tige denviron trois pieds de hant au bord de laquelle vient plusieurs touffes de fleurs en forme de houpe et lorsqu'elle est bien fleurie le matin avant que la rosée soit tombée on les secouent en pressent dans un vase qui contient une quantité d'eau de laquelle tombe une espèce de miel qui en le faisant bouillir produit du sucre La grêne se forme dans une goûce qui contient une espèce de coton.

Le soleil est une autre plante fort commune dans les champs des sauvages. Elle vient de la hauteur de sept à huit pieds, sa fleur fort grosse à la figure de celle du soucy et sa graine est rangée de même. Les sauvages eu la faisant bouillir en tirent de l'huile pour s'huiler les chevenx.

Le Bled d'Inde est depuis tres long-tems parmi les nations Iroquoises. G'est un grain qui fructifi beaucoup, la Semence s'en fait au mois de May et se recueille au mois de septembre, ils servent de rames aux fèves d'aricot que lon sème parmi, les français font aussy

semences de ses grains particulièrement sur les nouvelles terres ou il vient très beau, il rend ordinairement cinquante et soixante pour un.

Presque tous les sauvages et mesmes les françois sèment un ordre de citrouille fort petite eu esgard à celle d'Europe, qui ont un gout fort sucré, on en fait cuire sous les cendres et dans des chaudières toutes entières que les plus délicats trouvent bonnes.

Les melons françois et melons deau estoient aussy d'usage parmi les Sauvages, il s'en fait une quantité prodigieuse particulièrement dans le gouvernement de Montreal ou ils meurissent plus facilement qu'à Quebec.

L'herbe de Capilaire est fort commune dans tout ce pays Elle se cueille dans les bois, les meilleures terres produisent le plus beau.

Le Houblon pour faire la Bière vient naturellement dans tout ce pays pour peut que lon apporte du soin à le cultiver.

Je ne detail point un nombre infiny de plantes et simples dont les propriettez ne sont qu'asy connues qu'aux Sauvages qui par le moient desquelles font de tres belles cures.

NOMS DES BESTES SAUVAGES QUI SE TROUVENT DANS LES BOIS

Gouvernements, Origineaux ou Eslans
Ours noirs
Castors
Loups serviers
Loups gris
Carcajoux
Renards argentez
Renards rouge peut de noir
Peccans
Martres
Loutres
Rats musquez
Porc épics
Fouines
Escureuils de quatre especes
Lievres blancs en hiver
Une infinité de perdrix grises
Gibiers depuis le printemps à l'automne

Signes
Outardes
Oyes
Grues
Canards de toutes espèces
Oiseaux de Proyes de toutes espèces.
Tourtres ou bizets en abondance
Pluviers et alouettes en quantité
Beccassines
Étourneaux
Grues
et une infinité d'autres petits oiseaux.

POISSONS DE RIVIÈRES

Saumons
Bar
Brochets et masquinongez
Esturgeons gros et petits
Poissons dorés
Achigand
Carpes de plusieurs espèces
Crapets
Truites
Poissons blancs
Perches
Barbues
Anguilles
Bresmes
Aloses
Esplans
Et plusieurs autres espèces de petits poissons.

FRUITIERS VENUS D'EUROPE

Pommiers de divers Espèces
Poiriers
Cerisiers
Pruniers
Pesches
Couingacier

Vignes
Gadelles

GRAINS VENUS D'EUROPE

Froment
Seigle
Orge
Avoines
Nantilles
Chanvre et lin
Tabac

et generalement toutes sortes de legumes le tout venant en abondance dans les Trois gouvernements en y apliquant le proverbe, tel veau l'homme, tel veaut la terre, Estant tres vray que sy les terres nestoient pas mieux cultivées en Euroye qu'en ce pays les trois quarts y mouroient de fin, et je conclus par la que c'est icy le meilleur pays du monde pour le laboureur, puisqu'il ny en a pas un seul qui ne mange de bon pain de froment, preuve de cela on y trouve peut de mendians, a la verité il y a certaines familles hors du commun de qui les affaires sont dérangées particulièrement ceux qui ne se sont pas bien conduits dans le commerce cu qui ont donné de mauvaises entreprises, mais cela ne regarde pas la fecondité des terres.

Comme le gouvernement de Montreal est le premier de qui le plan a esté levé. Je le m'est a la teste. Il s'estant depuis le haut du Lac St-Pierre en remontant au Sudouest jusques au lac des deux montagues, ou est la teste des habitations et ou se termine l'Isle de Montréal une des plus belles Seigneuries du pays.

L'Isle de Montréal appartient à Mrs du Seminaire de St Sulpice Lee premieres habitations ont esté concédées en 1653 ; Elle est divisée en six paroisses, sçavoir, Montreal, Lachine, haut de l'Isle, la pointe au Tremble, La riviere des Prairies, et la Mission du Saut au Recolet.

La première est desservie par un des prestres dudit Séminaire de laquelle dependent les habitans le long du fleuve, depuis Verdun jusques à la Longue Pointe, en outre la moitié des Costes St Pierre et St Paul, les Costes de Nostre dame des Neiges, de Liesse, des Vertues, St Laurent, Ste Catherine et St Michel et la Visitation la Scituation de la ville est fort agréable du costé du Sud, et sudouest est une tres belle plaine qui se termine a la Riviere St-Pierre et Coste St Paul, ou les

terres sont tres fertiles en toutes sortes de grains et légumes, du costé de l'ouest les terres se lèvent en amphitheatre jusques au pied de la montagne distante de la ville de trois quarts de lieue, ou Mr, Labbé de Belmont a fait construire une belle maison et un fort à pierre et chaux un tres beau verger la pluspart en sein de muraille qui donne annuellement cent à cent vingt barriques de cidre, le reste des environs du fort sont de belles prairies et terres labourable, qui forme un tres beau domaine, derrière et autour de lad, montagne sont les costes de Ste Catherine, nostre dame des neiges de Liesse et des vertues nouvellement establies, les terres y sont belles et de bonne qualité pour les arbres fruitiers et pour produire toutes sortes de grains et légumes.

Du costé du nord-est de la ville sont les costes de St Marie, St Martin et St François qui se terminent à la longue pointe ou finy la Paroisse les terres y sont très belles et unies produisant toutes sortes de grains et légumes, quoique les arbres fruitiers ny viennent que par Contrée, toute cette paroisse en 1684 nestoit presque qu'une forest de toutes sortes d'arbres très gros particulièrement des pins, erables, bois blancs, hormones, hestres et merisiers et cedres, dans la ville et aux environs il y a plusieurs vergers produisant toutes sortes de fruits en abondance. Les carrières de pierre à tailler et à chaux se trouvent aux environs de la dite Montagne.

Le commerce de cette place estoit autre fois très avantageux par le grand nombre de sauvages qui y descendoient des pays d'en haut avec des canots chargez de pelleteries, mais depuis que les congez que Sa Ma té avoit accordez à la Colonie ont esté supprimez, presque toutes ces nations vont porter leurs pelleteries aux établissements Anglois, Soit à Orange ou à la Baye d'Hudson, ou ils y trouvent les marchandises de moitié meilleur marché qu'à Montreal. Cette suppression sert aussy de pretexte à un grand désordre, En ce qu'il y avoit un grand nombre de voyageurs qui exploittoient ces congez, qui se trouvent sans occupation ne pouvant se captiver à cultiver les terres, au contraire se débandant annuellement par troupes et à la derobée pour porter des marchandises dans ses pays la ou ils vivent en vagabonds et sans discipline. Cette année il en est encore party une vingtaine, et si les marchandises nestoient pas aussy rares quelles sont il y en auroit esté plus de cent, tant ce commerce est attirant, ou plustôt la lissance qu'ils sy donnent, en sorte que le commerce de cette ville est renfermé

avec nos sauvages domiciliez et a la quantité de farines et pois que lon fait descendre a Quebec pour les envoyer a Plaisance et aux Isles.

La Paroisse de la Chine est desservie par Mr de Villermola un des prestres du Seminaire de Montreal qui y a facilité et contribué un établissement aux Sœurs de la Congregation pour l'Instruction des Jeunes Filles, la Scituation de la coste est tres belle par son assiette et son exposition au midy et soleil couchant, les terres y sont très fertilles en toute sorte de grains et legumes et c'est dans cette partie que les semences et recoltes se font 15 jours plustôt qu'au reste des trois Gouvernements. Les arbres fruitiers y viennent assez mais non pas si bien qu'aux environs de la ville, les forests contiennent toutes sortes de bois melangez, et nombre de carrieres de pierre a chaux les habitans y estoient autre fois fort à leur aise par le commerce qu'ils faisoient avec les sauvages qui y abordoient en descendant a Montreal, mais depuis la desolation que les Iroquois y porterent en 1689, qui brulerent les maisons et emmenerent la pluspart des habitans captifs, Elle a degeneré en tout, les terres en labour y sont devenues incultes pendant plusieurs années, et la crainte que lon a de tomber en de pareils accidens porte une grande lenteur a ceux qui en sont presentement en possession, outre qu'il ne sy fait plus de commerce, et que les habitans ont beaucoup de difficultez a transporter leurs denrées a Montreal par rapport au Saut St Louis qui est un rapide impraticable, ou du moins très dangereux, ou il y a pery un grand nombre de batteaux et canots avec les gens qui les conduisoient, il y a eu des années qu'il en coutoit au Roy plus de deux cens pistoles, feu Mr. Dollier superieur du seminaire en 1701 voulust prevenir les suites de ses accidens en faisant un canal de communication de la Chine à Montreal pour eviter tous les rapides, et sur lequel il vouloit faire construire nombre suffisant de toute sorte de moulin qui ne sont que trop necessaires à la ville et a la campagne, les habitans estans tres souvent obligez de manger des grains bouillis faute de vend pour faire tourner les moulins. Sa mort qui arriva au mois d'octobre de la mesme année a empesché de voir finir un ouvrage qui estoit au deux tiers fait, puisque leau a commencé a y passer et qu'il ne sagissoit que de creuser trois pieds pendant trois a quatre cens toises pour y faire passer des canots, Mrs Le Vasseur et de Beaucour sy transporter lannée suivante et estimerent quavec une depense de dix mil livres on y feroit passer de grands batteaux chargez, sans que ces raisons ayent produit aucune emulation pour achever un

ouvrage si utile, non seulement au peuple mais au Roy a qui il en coûte tous les ans plus de deux cens escus pour transport de charrois, au lieu que les batteaux pourroient se charger dans la ville de Montreal sans courir les risques de faire naufrage et amoy pour avoir donné le dessein et conduit ses ouvrages il men a couté 3000l. par le prompt desceds de Mr Dollier.

La Paroisse du haut de l'Isle sous le titre de St Louis est deservie par Mr de Breslay missionnaire des sauvages Nepissingues nation tres belliqueuse establee a l'Isle aux Tourtres distante de demy lieue du haut de lad. Isle. Cette paroisse en 1689 suivit le mesme sort que celle de la Chine, les terres et les bois y sont de mesme qualité qua cette dernière, ses avenues y sont tres avantageuses pour la chasse, la pêche et le commerce des Sauvages.

La Proisse de la Pointe au Tremble d'ou depend la coste St, Lionnard est deservie par un des prestres du seminaire de Montreal, il y a un etablissement des sœurs de la congregation, la Coste est tres belle et le terrain uny, les habitans très laborieux y sont fort a leur aise, les terres y estant tres fertilles en toute sorte de grains et legumes qu'ils portent vendre à la ville, les bois sont melange de toute espèce les terres qui sont en culture ayant esté la pluspart cedrieres et fresnieres sont innepuisables en grains, les pommiers par contrée y viennent parfaitement bien.

La paroisse de la Riviere des prairies est desservie par un des prestres de Montreal. Elle a environ trois lieues de front sur la Riviere. Les habitans ny sont pas bien riches quoique les terres y soient tres bonnes pour la production de toute sorte de grains, mesme pour nourrir nombre de bestiaux, mais les Iroquois pour avoir detruit la pluspart des habitans ont causez du retardement a son establissement. Il y a de toute sorte de bois quoique tres peut de pins, les arbres fruictiers y viennent assez bien.

La Mission du Saut au Reolet appellée nouvelle L'horette a esté tirée de la Montagne a trois quarts de lieue de Montreal, pour oster aux sauvages les occasions frequentes de s'en jurer, a quoy ces nations sont fort sujettes, les sœurs de la congregation y ont un etablissement pour l'instruction des jeunes filles sauvages, les terres quoique pierreuses sont très bonnes, qui produisent quantité de bléd d'Inde, fèves daricot, citrouilles, uelons soleils qui sont les semences ordinaires de ses

gens la, les forests contiennent toutes sortes de bois, comme il y a nombre d'Errables ils font quantité de sucre qu'ils portent vendre a la ville, et lesté ils y portent lherbe de capilaire quils vendent pareillement, il ny a presqu que les femmes qui fassent ce commerce, Les hommes ne s'occupant que la chasse, la pesche et la guerre, Cet article fait la deffinition de l'Isle de Montreal.

L'Isle Jesus qui est au nord-ouest de l'Isle de Montreal appartient au seminaire de Quebec, il n'y a qu'une paroisse deservie par un pres-tre du dit Seminaire, les Seigneurs y ont un tres beau domaine assorty de quatre moyennes Isles ou ils eslevent grand nombre de bestiaux. Les terres y sont admirablement bonnes produisant abondamment toute sorte de grains et légumes, Comme les terres y sont basses et umides les arbres fructiers ny viennent pas bien, la forest réservée pour le domaine ne contient point de bois gommeux, consistant en noyers de toute espèce, fresnes, erables, bois blancs, hestres et merisiers, le reste de l'isle contient aussy toute sorte de ses bois et en outre nombre de gros pins, chesnes et cedres, les habitans y ont esté détruit par les Iroquois aussy bien qu'a l'Isle de Montreal, ce qui a empesché que cette Isle ne soit pas mieux estable, a la verité les terres ny sont bonnes et fertiles que par contrée. L'eloignement du commerce leur est aussy un grand obstacle, ont tient qu'il y a plusieurs endroits qui portent les signes des minereaux. En 1688, le nommé le Cire en creusant sa cave trouva quatre livres de mine d'argent qui fust fondu a Quebec avec peu de dechet, Monsieur le Marquis de Denonville luy fist dire au raport de Mr. Volant curé audit lieu que sil, trouvoit la souche de la mine que l'on le recompenseroit, mais cet homme peut de temqs apres fust tué par les Iroquois.

(La suite dans la prochaine livraison)

QUESTIONS

Robert Giffard, premier seigneur de Beauport, a-t-il laissé des descendants de son nom ?

B. T.

Combien de seigneuries furent accordées à Robert Giffard dans la Nouvelle-France ?

B. T.

LE CHIEN D'OR

Timothée Roussel, chirurgien, homme notable de Québec, mourut dans cette ville, l'année 1700. Il y demeurait depuis plus de trente ans. Dès 1673 on lui avait concédé le terrain de la rue Buade où il construisit, en 1688, la maison de pierre dite plus tard du Chien d'Or. Ceci est expliqué au long dans une brochure que monsieur P. B. Casgrain, le chercheur bien connu, a publiée ces années dernières. On y trouve l'histoire de cette maison, accompagnée de copieux détails, comprenant la vente à Nicolas Jaquin dit Philiber en 1734, vente faite par les héritiers de Roussel. Philiber augmenta l'édifice et, en 1736, dans la pierre angulaire de la nouvelle construction, il déposait une plaque de plomb constatant ce fait. Dans les nombreux papiers que M. Casgrain a étudiés à ce sujet il n'y a aucune trace du chien d'or. Reste donc à savoir si Roussel ou Philiber en sont les auteurs.

En 1764, la maison passa à Nicolas Jaquin, fils aîné, lequel vendit à François Dambourgès en 1768 et toujours pas de mention du chien d'or. Charles Berthelot devint propriétaire de l'immeuble en 1771. Miles Prenties l'acheta en 1777 et y tint une hôtellerie souvent mentionnée dans l'histoire de la ville, puis, en 1787, sa veuve vendit à l'Ordre des Francs-Maçons, qui, à son tour, vendit à Andrew Cameron en 1790. Par décret de justice, en 1804, il y eut vente aux enchères et George Pozer entra en possession. Ensuite, George Alford, légataire de Pozer, vendit à la Couronne, en 1853, et on y plaça le bureau de poste. Rien n'est dit dans tout cela au sujet du chien d'or.

Knox, en 1759 et par la suite, se donna la peine de rechercher, parmi les gens de la ville, l'explication de cette sorte d'enseigne sculptée dans la pierre au dessus de la porte de la maison, mais il ne put rien obtenir. Pourtant, combien de personnes vivaient encore qui avaient connu Philiber! Sa veuve, sa famille pareillement, car celle-ci existait longtemps après 1759. Roussel était mort depuis soixante ans il est vrai, mais si le chien d'or avait jamais eu quelque importance du vivant du bon chirurgien, Knox aurait rencontré des vieillards dans cette petite ville qui se seraient souvenu de la signification du curieux emblème. Nous savons que Knox était un chercheur tenace. Comment se fait-il qu'il

n'ait rien trouvé, et à une date si proche de l'origine du mystère en question ? Les Roussel, les Philiber, les voisins, les personnes intelligentes de la ville, enfin cent témoins existaient.....pour dire qu'ils n'en savaient rien. Alors, il faut en conclure que jamais le chien d'or de Québec n'a eu la moindre valeur ni historique ni autrement. C'est ce que pense M. Casgrain et il ajoute que Roussel, pas plus que Philiber, n'avait aucun motif pour afficher ainsi des menaces en plein milieu de la façade de leur résidence. Nous n'y voyons qu'un acte de fantaisie assez baroque.

L'imagination des écrivains s'est exercé sur ce chien mystérieux — c'est-à-dire qu'ils ont gobé les contes en l'air que celui-ci ou celui-là est toujours prêt à inventer, par manière de supposition, sur n'importe qui ou n'importe quoi. M. Casgrain renvoie le tout aux chiens et il a raison.

Le lecteur va s'apercevoir que j'entre ici dans le chapitre deuxième de cet article.

Masers de Latude, dont la famille s'appelait Masers tout court, s'est rendu célèbre, sous le nom d'emprunt de Latude, par une série d'emprisonnements plus ou moins mérités, sous le règne de Louis XV. Il a même écrit ses mémoires, au temps de la révolution, ce qui n'a pas manqué de le rendre populaire, comme il le désirait. Le passage suivant nous intéresse.

En 1765, notre aventurier comptait quarante ans d'âge et plusieurs arrestations, internements, etc. Cette fois on l'enferme à Bicêtre, près Paris. Autant fou que vagabond, il était bien chez lui dans un pareil asile. Il faut voir comment il envisage sa nouvelle capture :

“Entrant à Bicêtre je pris le nom de Jedors, faisant allusion à celui d'un chien placé au dessus de la citadelle d'une de nos vieilles villes, tenant entre ses pattes un os, avec ces mots : “Je me repose en rongant mon os, en attendant le jour où je mordrai celui qui m'a mordu.”

“Ce nom (Jedors) me rappelait sans cesse ma situation et, chaque fois que je le prononçais, ou que je l'entendais prononcer, le grincement de mes dents, le serrement de mon âme m'apprenaient que je n'attendais que le jour et l'occasion qui me conduiraient à la vengeance.”

Le pauvre détraqué nous donne à entendre que le chien d'or signi-

fié le chien dort, d'où : "je dors" et "Jedors". Le mot "citadelle" est hors de propos : c'était une porte de jardin qui portait l'inscription et la forme du chien. Il y avait, en effet, dans ce dessin une manifestation de menace, un désir de vengeance que Latude pouvait s'assimiler, et, puisqu'il en parlait on pouvait croire à l'existence du chien.

Je communiquai ce renseignement à l'*Intermédiaire des Chercheurs*, de Paris et le résultat ne se fit pas attendre. Voyez IV, 575 ; VI, 243, 340, 468 de cette publication. Je copie la réponse :

"Une notice écrite par Poncet (historien) sur Pézenas, antérieure à 1733, raconte que, en revenant des Observants, à la descente qui va à la ville, on trouve une porte bâtie depuis la catastrophe du pont sur laquelle est un chien en relief sur la pierre, couché sur ses pattes qui tiennent un os qu'il ronge. On lit au bas : 1561 et ces lettres capitales A. Z. R., avec les vers suivants :

Je suis un chien qui ronge l'os.

En le rongéant je prends repos.

Un temps viendra qui n'est venu

Où je mordrai qui m'a mordu.

C'est évidemment l'inscription dont parle Latude et notons que ce fameux prisonnier était originaire de Montagnac près Pézenas, département de l'Hérault aujourd'hui, sur les bords de la Méditerranée. Né vers 1725, il avait dû se familiariser avec cette antiquaille dès son enfance.

Poncet a recueilli la légende qui se rattachait au chien. Voici comment il s'exprime : "Le mur du jardin sur lequel est le chien est fort ancien, il existait en 1340. Par succession du temps, ce jardin passa à monsieur Delbousquet. Après sa mort, il fut vendue à Antoine Boyer, jardinier, puis il appartint à son fils Pierre qui m'a expliqué cette inscription.

"M. Delbousquet avait (vers 1650 ?) une métairie près de Saint-Simon. Il y avait là une superbe orangerie que M. le connétable découvrait du château de Pézenas. La trouvant de son goût, il la demanda à M. Delbousquet qui, par son silence, fit comprendre à ce duc qu'il ne voulait pas s'en défaire. Fâché d'un tel refus, le duc la fit enlever pendant la nuit. Le lendemain matin, le gentilhomme (Delbousquet ?) voyant les vestiges de ce désordre, comprit que c'était l'effet d'un ordre du connétable. Ne pouvant se venger de ce sanglant

affront, il fit sculpter un chien, avec l'inscription suivante : "Je suis un chien, etc."

Il ne nous appartient pas de critiquer favorablement ou autrement ce récit, mais je dirai que Boyer le fils, Boyer le père, puis Delbousquet, en reculant de 1720, par exemple, peuvent nous amener à 1650 qui serait la date de l'affaire de l'orangerie, ou même 1640, et ce serait aussi la date de la pose du chien sculpté. Le duc-connétable devait être un drôle envers qui la justice était impuissante mais puisqu'il se montrait aussi formidable, comment Delbousquet pouvait-il se permettre de le provoquer en affichant contre lui des menaces permanentes. Le duc ne pouvait-il pas faire briser la pierre du chien comme il avait subtilisé les orangers ? De nos jours, une semblable inscription ne serait pas soufferte.

Celui qui l'a copiée pour Québec n'était pas fort en versification. Dans le second vers, le mot "mon" est de trop. Troisième, "pas" est de trop. Quatrième, "morderai" est mis au lieu de "mordrai" et allonge le vers ; ensuite, il y a "celui", tout à fait inutile et qui allonge encore le vers ; de plus, "m'aura" allonge à son tour, il faut "m'a". Ce quatrième vers a douze mesures, tandis qu'il n'en faut que huit. Les troisième et deuxième ont neuf mesures, c'est une de trop à chaque fois. Bref, le premier vers est seul acceptable. L'inscription de Pézenas est parfaite sous ce rapport.

Nous ne savons de quelle contrée de la France venait Philiber ; en tous cas, il ne semble point qu'il ait placé le chien d'or de Québec - c'est plutôt Roussel qui aura eu cette idée.

M. Casgrain, s'appuyant sur le contrat de mariage (1667) de Roussel, dit que cet homme était né (1636 ?) dans la paroisse Saint-Jacques, ville de Moyot (Mauguio), diocèse de Montpellier. Mauguio est en effet dans cette région. C'est le département de l'Hérault, coupé dans son milieu, du nord au sud, par la rivière Hérault qui se jette dans la Méditerranée. Pézenas où était le chien, et Montagnac, berceau de Latude, sont séparés seulement par cette rivière. Quant à Mauguio c'est une localité située à quelques lieues au nord-est de ces deux endroits.

Roussel fecit. S'il a voulu faire jaser les Canadiens, il triomphe sur toute la ligne.

BENJAMIN SUITE

Les prouesses de Blondin

Aucun acrobate, probablement, n'a joui d'une plus grande réputation que Blondin, surnommé l'*Empereur de l'air*.

L'exploit qu'il accomplit, il y a plus de cinquante ans, en traversant au-dessus des chutes Niagara sur un câble raide, sembla si stupéfiant et intéressa tellement le public avide d'émotions nouvelles que la presse mondiale dut tenir ses lecteurs au courant des faits et gestes de cet artiste funambule.

La réclame exceptionnelle qui en résulta fit la fortune de Blondin. Partout on voulut le voir et, pendant des années, son passage dans une ville a tirait des foules.

Or comme les principaux exploits de Blondin ont eu lieu en Amérique, en partie même sur la terre canadienne, il devient, en quelque sorte, un de *nôs personnages* historiques.

* * *

Blondin n'était pas le véritable nom de cet acrobate. (1) Réellement, il s'appelait Jean-François Gravelet et il avait vu le jour à Saint-Omer, France, en 1824. Le surnom de Blondin lui venait toutefois de son père qui en avait été gratifié durant son service militaire et qui le conserva toute sa vie.

Le père Gravelet était un acrobate forain et, comme tel, parcourait la France avec sa famille. Le futur Napoléon des équilibristes apprit tout jeune le métier paternel. Très souple et très intelligent, il conquiert rapidement ses galons. A sa majorité, il excellait dans tous les genres d'acrobatie, sauf un, l'équestre, qu'il ne paraît pas avoir connue.

Vers ce temps, une famille ou une troupe nommée *les Ravel*, composée d'excellents artistes, parcourait l'Amérique et donnait des représentations dans les villes de quelque importance.

Pour maintenir la réputation de cette troupe, son gérant recrutait volontiers des nouveaux venus. Dans ce but, il se rendait chaque année en Europe et en ramenait les talents qui perçaient.

(1) Nouveau Larousse.

Blondin ayant été remarqué, il fut engagé en 1855 et vint jouer à New-York, puis suivit les Kavel dans leurs tournées. Les Montréalais l'applaudirent au Théâtre Royal vers 1857 ou 1858.

* * *

Blondin, cependant, était tourmenté par le désir de faire quelque coup d'éclat. Voilà pourquoi il projeta, en 1858, de traverser la rivière Niagara au-dessus des chutes. Toute une année il rumina son projet, visita fréquemment les lieux, et, au printemps de 1859, annonça la nouvelle stupéfiante qu'il allait traverser le Niagara sur une corde tendue dans les airs, à deux cents pieds des eaux mugissantes.

Une campagne de presse habilement conduite, savamment graduée à l'américaine, excita un intérêt intense, mit tout le monde en fièvre et, lorsque le 30 juin 1859 arriva, 50,000 personnes étaient présentes sur les rives de la rivière pour voir un acrobate faire un acte d'extrême audace sinon de suprême folie.

Le succès fut complet, foudroyant, dit le *Magasin Pittoresque*. Un instant le bruit des applaudissements couvrit le mugissement de la cascade ! Le lendemain, les principaux journaux des Etats-Unis et du Canada publiaient des dithyrambes en l'honneur du Français Blondin. Ce n'était plus un fou, c'était un héros...

"Blondin n'était pas homme à s'endormir sur ses lauriers. *De plus fort en plus fort comme chez Nicolet*, telle était sa devise.

"En conséquence, le 4 juillet, il répéta son ascension et fit le trajet la tête recouverte d'un sac qui lui retombait jusqu'au milieu du corps ..

"Le 16 juillet, il franchit encore le Niagara ; cette fois, il poussait une brouette devant lui. Le 5 août, nouvelle traversée agrémentée de cabrioles et d'exercices gymnastiques plus extraordinaires les unes que les autres.

"Le 19 août, il recommença son périlleux voyage. Cette fois il n'était pas seul. Un nommé Harry Calcourt son agent (manager) avait eu assez de courage et assez de foi en lui pour lui permettre de le prendre sur ses épaules."

"Un journal de l'époque rapporte d'ailleurs qu'à cette occasion, il y eut une scène assez peu ordinaire entre l'acrobate et son *manager*

“au milieu même du vide. Calcourt avait préalablement appris à se maintenir en équilibre, pour permettre à Blondin de le descendre un instant de ses épaules et de le poser sur le câble afin de reprendre haleine : le vent était très violent et les pans du vêtement de Calcourt commençant de s’agiter d’une façon inquiétante, notre homme prit quelque peu peur, devint nerveux et, pour garder son équilibre, donna maladroitement un mouvement de balancement au câble. Il fallait absolument le calmer et, dans ce but, son compagnon ne trouva rien de mieux que de le menacer de l’abandonner seul au milieu de la corde, s’il ne reprenait pas son calme. Le moyen réussit : Blondin rechargea son fardeau et toucha terre sans accident.

“Le 17 août, Blondin avait franchi la cataracte sous les traits d’un esclave fugitif ayant encore les fers aux pieds et aux mains. Le 2 septembre, il fit la traversée de nuit et, arrivé au milieu de la corde, il se tint la tête en bas entourée d’une gerbe de feux d’artifice qu’il faisait partir.”

Il répéta maintes fois ces performances, durant l’été de 1860, en les corsant chaque fois davantage. “Un jour, il emporta avec lui un petit fourneau de cuisine et fit cuire une omelette sur la corde raide. Il traversa aussi avec chaque pied dans un panier ; enfin il trouva une dame qui voulut bien se faire porter par lui d’un bout à l’autre du câble qui avait vu tant d’exploits successifs.

La dernière représentation eut lieu un samedi, le 15 septembre 1860, en présence du prince de Galles (plus tard Edouard VII) qui faisait alors son tour d’Amérique. Ce jour-là, Blondin voulut se surpasser, et après avoir porté Calcourt sur son dos, il mit le comble à ses tours de force en effectuant la traversée sur des échasses. Quant tout fut fini, le prince de Galles poussa un soupir de soulagement. Il fit venir Blondin et s’entretint longuement avec lui, en français, le félicitant de son courage et de son adresse.

Mais le futur roi d’Angleterre ne se borna pas à exprimer une stérile admiration. Le lendemain, le major-général Bruce, secrétaire des commandements du prince, adressait au héros du Niagara, avec une lettre des plus flatteuses, un chèque pour la somme de \$400.00. (1)

* *
*

(1) Morgan, *Tour of H. R. H. The Prince of Wales*, 1860, p. 181.

Blondin profita aussitôt de sa renommée pour faire le tour du monde et récolter des dollars. A Sydney, Australie, il fit sensation en traversant au-dessus d'une carrière de pierre profonde de 300 pieds. En 1867, lors de l'exposition universelle, tenue en France, il exécuta ses exercices au-dessus de la Seine et sa performance lui valut tout un feuillet de Théophile Gautier dans le *Moniteur Universel*. En 1873, il était à Vienne et remportait de nouveaux lauriers... Mais il est impossible de le suivre dans ses pérégrinations, contentons-nous d'ajouter que cet homme extraordinaire accomplit sa six mille et unième traversée aérienne au palais Alexandra de Londres en 1885, c'est-à-dire à l'âge de 61 ans et vous aurez une idée de la carrière qu'il a fournie.

"Toujours maître de lui, toujours dédaigneux du danger et inaccessible au vertige", Blondin eut le rare bonheur de ne jamais être victime d'accident et de conserver ses facultés jusqu'à ses derniers moments.

Ayant décidé de finir ses jours en Angleterre, patrie de sa femme, dit-on, il acquit, dans un tranquille quartier de Londres, une jolie maisonnette entourée d'un grand jardin. Il nomma sa demeure "Niagara villa", et y coula des jours heureux, dans une aisance confortable, s'occupant surtout d'oiseaux et de musique, ses deux grandes passions. Plus tard, il paraît s'être transporté à Ealing et c'est là qu'il s'éteignit en 1897, âgé de 73 ans.

E.-Z. MASSICOTTE

QUESTIONS

Où et quand est mort M. Thomas-Xavier Tardieu de Lanaudière, officier au régiment de Carignan, premier seigneur de Sainte-Anne de la Pérade ? Les uns le font mourir en 1680, d'autres en 1694, d'autres encore en 1695. S.J.

—La peinture de l'Immaculée Conception qu'on voit au-dessus du maître autel de la basilique de Québec et que certains connaisseurs prétendent être l'œuvre du fameux peintre français Lebrun, porte l'inscription suivante : 'Donné par Francis Lemaistre, Ecr., lieutenant-gouverneur du district de Gaspé.' A-t-on des renseignements biographiques sur LeMaistre ? Comme il était protestant, ce don à une église catholique d'une peinture représentant la Vierge Immaculée est assez étrange, Connait-on la raison de ce don ?

K.

Ouvrages publiés par Mgr Henri Têtu (1)

Esquisse biographique. Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec. Imprimerie de P. G. Delisle, 1, rue Port-Dauphin—1887. 151 pp. in-12.

Mandements, Lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec (2). Volume premier. Québec, imprimerie générale A. Côté et Cie—1887. 588 pp. in-8.

Mandements, Lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec. Volume deuxième. Québec, imprimerie générale A. Côté et Cie—1888. 566 pp. in-8.

Mandements, Lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec. Volume troisième. Québec, imprimerie générale A. Côté et Cie—1888. 635 pp. in-8.

Mandements, Lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec. Volume quatrième. Québec, imprimerie générale A. Côté et Cie—1888. 794 pp. in-8.

Mandements, Lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec. (Nouvelle série) Son Eminence le cardinal Taschereau. Volume premier. Québec, imprimerie générale A. Côté et Cie—1889. 570 pp. in-8.

Notices biographiques. Les évêques de Québec. Québec, Narcisse-S. Hardy, éditeur—1889. 692 pp. in-8.

Mandements, Lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec. (Nouvelle série) Son Eminence le cardinal Taschereau. Volume deuxième. Québec, imprimerie générale A. Côté et Cie—1890. 826 pp. in-8.

Notice biographique. S. E. le cardinal Taschereau, archevêque de Québec. Québec, N. S. Hardy, libraire-éditeur 1891. 99 pp. in-16.

David Têtu et les raiders de Saint-Alban. Episode de la guerre américaine. 1864-1865. Deuxième édition. Québec, N. S. Hardy, libraire-éditeur—1891. 187 pp. in-16. (3)

Mandements, Lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec. (Nouvelle série). Son Eminence le cardinal Taschereau. Volume

(1) Décédé à Québec le 15 juin 1915.

(2) En collaboration avec Mgr C. O. Gagnon.

(3) En collaboration avec l'abbé H. R. Casgrain. Le titre porte "deuxième édition"; la première édition fut publiée dans l'*Opinton Publique*.

troisième. Québec, imprimerie générale A. Côté et Cie—1892. 363
-CCXXI-11 pp. in-8.

Histoire du palais épiscopal de Québec. Québec, librairie Montmorency-Laval, Pruneau & Kirouac, libraires-éditeurs, 46, rue de la Fabrique—1896. 304 pp. in-8.

Mandements, Lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec. (Nouvelle série). Son Éminence le cardinal Taschereau. Volume quatrième. Québec, imprimerie A. Côté et Cie—1897. 427-201-12 pp. in-8.

Notice biographique. Le R. P. Bouchard, missionnaire apostolique. Québec, librairie Montmorency-Laval, Pruneau & Kirouac, libraires-éditeurs, 46, rue de la Fabrique—1897. 231 pp. in-12.

Notice biographique. L'abbé David-Henri Têtu, curé de Saint-Roch-des-Aulnaies. Québec. Dussault & Proulx, imprimeurs—1898. 94 pp. in-8.

Histoire des Familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault. Québec, Dussault & Proulx, imprimeurs—1898. 636 pp. in-8.

Notice Biographique. S. E. le cardinal Taschereau; archevêque de Québec. Québec. N.-S. Hardy, libraire-éditeur—1898. 117 pp. in-16. (1).

Noces d'or de la Sainte-Enfance à Québec. Québec, Compagnie d'imprimerie de Québec—1901. 52 pp. in-16.

Journal d'un voyage en Europe par Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, 1819-1820. Québec. librairie Montmorency-Laval, Pruneau & Kirouac, libraires-éditeurs, 34, rue de la Fabrique—1903. 469 pp. in-8.

Journal des visites pastorales de 1815 et 1816 par Monseigneur Joseph-Octave Plessis. Québec, imprimerie Franciscaine Missionnaire—1903. 216-75 pp. in-8.

Biographies de Monseigneur de Laval et de Monseigneur Plessis, évêques de Québec. Montréal, Librairie Beauchemin Limitée, 79 rue St-Jacques—1913. (2) 140 pp. in-12.

P.-G. R.

(1) C'est l'édition de 1891. La couverture seule porte le millésime 1898. L'auteur a ajouté un appendice où il raconte la mort du cardinal Taschereau et où il donne une lettre du cardinal à sa mère en date du 8 mai 1837.

(2) La couverture porte cependant 1914.

La famille Regnard Duplessis

GEORGES REGNARD DUPLESSIS

En 1689, Georges Regnard, sieur Duplessis, originaire de la Champagne, vint au Canada pour y exercer un emploi dans les bureaux du trésorier de la marine à Québec.

Le 27 octobre 1698, l'intendant Champigny choisissait M. Duplessis comme receveur de l'amirauté.

L'année suivante, le 22 juin 1699, M. Jacques Petit de Verneuil trésorier de la marine à Québec, décédait, et M. Duplessis lui succédait dans sa charge.

Enfin, le 11 septembre 1705, à ses fonctions de trésorier de la marine et de receveur de l'amirauté, M. Duplessis joignait celle d'agen général et particulier de la Compagnie de la colonie conjointement avec M. de Lotbinière.

Après vingt ans de services, le gouverneur de Vaudreuil rendait au ministre le témoignage suivant de M. Duplessis :

“Le sieur Duplessis, trésorier, m'a prié de vous rendre compte de sa conduite. Je puis vous dire qu'il remplit ici ses devoirs d'une manière à contenter tout le monde”.

Le 15 octobre 1696, M. Duplessis avait fait l'acquisition d'une étendue de terre considérable en Acadie, sur les bords de la baie et de la rivière de Cocagne. Il n'appert pas que M. Duplessis ait jamais fait exploiter ce domaine de deux lieues de front sur six lieues de profondeur.

Trois années plus tard, le 14 octobre 1699, M. Duplessis achetait de Thomas Bertrand, la seigneurie de Lauzon, sur la rive droite du Saint-Laurent, en face de Québec.

M. Duplessis décéda à Québec le 30 octobre 1714.

“Pendant ses vingt-cinq années de service, écrit M. J.-Edmond Roy, M. Duplessis avait eu à subir bien des déboires. La Providence lui réservait pour la fin de sa vie ses plus rudes épreuves.

“Au mois de janvier 1713, un incendie dévorait le Palais de l'intendant. C'est là qu'étaient déposés tous les papiers du trésor dont

M. Duplessis avait la garde. Tout fut enveloppé dans le désastre. Cet accident fit une très grande brèche au bien de famille qu'il avait péniblement amassé.

“En effet, les monnaies de carte, les bons sur le trésor, les valeurs en caisse, les pièces justificatives des dépenses, tout fut détruit, et le tré-orier dut en porter la responsabilité. Pour s'acquitter envers le roi, M. Duplessis se crut obligé de vendre la seigneurie de Lauzon. Le 28 mars 1714, il se défaisait de cette propriété qu'il avait payé 5,500 livres pour 3,000 livres en faveur d'Etienne Charest. Il ne toucha rien du prix de cette vente. La mort vint le frapper avant qu'il eût terminé la liquidation de ses affaires. Sa veuve qui avait toujours été sa caution pour toutes ses charges, dût rendre compte au roi d'une administration d'un quart de siècle. On la tint responsable pour une somme de 1,200,000 livres. Tout fut payé, sans compter 6000 livres qu'elle dût déboursier en plus.”

M. Duplessis avait épousé, avant de venir s'établir dans la Nouvelle-France, damoiselle Marie Le Roy, de Chevreuse, près de Paris. Elle décéda à l'Hôtel-Dieu de Québec au printemps de 1732. De leur mariage naquirent huit enfants. Quatre moururent au berceau. Un mot de chacun des enfants de M. Duplessis :

1. MARIE-ANDRE REGNARD DUPLESSIS

Née à Paris le 28 mars 1687.

Elle fut élevée à Chevreuse par sa grand'mère, et ne passa dans la Nouvelle-France qu'en 1702.

Elle entra à l'Hôtel-Dieu de Québec le 2 juillet 1707 et, deux ans plus tard, le 8 janvier 1709, elle prononçait ses vœux sous le nom de Sainte-Hélène.

La mère de Sainte-Hélène occupa les principales charges de sa communauté. Elle fut supérieure à trois reprises différentes. Elle décéda le 23 janvier 1760.

Sur la mère Sainte-Hélène on peut consulter M. l'abbé Casgrain, *Histoire de l'Hotel-Dieu de Québec*, pp. 345, 383, 425, 442, 452 et 487, la *Revue Canadienne* année 1875, article de M. l'abbé Verreault, pp. 44, 105, 183, 289, 384, 458, 529, 603., et J.-Edmond Roy, *Lettres du P. F.-X. Duplessis, de la Compagnie de Jésus*, pp. X et seq.

2. MARIE-JOSEPH-GENEVIEVE REGNARD DUPLESSIS

Née à Québec le 7 février 1692.

A l'âge de vingt et un ans, elle suivit sa sœur à l'Hôtel-Dieu de Québec et y prononça ses derniers vœux le 5 juillet 1714. Elle prit en religion le nom de l'Enfant-Jésus.

La mère de l'Enfant-Jésus fut pendant trente la dépositaire des pauvres.

Elle décéda le 12 mai 1756.

On peut consulter sur la mère de l'Enfant-Jésus M. l'abbé Casgrain, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, pp. 404, 405, 425, 426 et 588; et la *Revue Canadienne*, année 1875, pp. 47 et seq.

3. LOUIS REGNARD DUPLESSIS

Né à Québec le 29 janvier 1693.

Décédé au même endroit le 29 janvier 1693.

4. FRANCOIS-XAVIER REGNARD DUPLESSIS

Né à Québec le 13 janvier 1694.

Le 21 octobre 1716, il s'embarquait à Québec pour la France dans le dessein d'entrer dans la compagnie de Jésus.

Le 7 janvier 1717, le jeune Duplessis faisait son entrée au noviciat des Pères Jésuites à Paris. Il prononça ses premiers vœux le 2 février 1719. Sous-diacre le 16 mars 1726, diacre le lendemain, il fut ordonné prêtre le 20 mars de la même année.

Dès lors, le Jésuite Duplessis commença cette carrière de prédication qui devait en faire un des missionnaires les plus appréciés de toute la France. Le Père Duplessis mourut près de Paris dans les premiers jours de décembre 1771, à l'âge de 77 ans.

On trouvera une notice biographique du célèbre Père Duplessis en tête des *Lettres du P. F. X. Duplessis, de la Compagnie de Jésus*, publiées par M. J.-Edmond Roy, en 1892.

5. NICOLAS-JOSEPH REGNARD DUPLESSIS

Né à Québec le 18 mars 1695.

Décédé au même endroit le 18 avril 1695.

6. JOSEPH REGNARD DUPLESSIS

Né à Québec le 7 avril 1697.

Il est mentionné au recensement de Québec en 1716. Il dût mourir en cette même année 1716 ou peu après.

7. ANTOINE-LOUIS REGNARD DUPLESSIS

Né à Québec le 25 novembre 1699.

Décédé au même endroit le 16 mars 1700.

8. CHARLES-DENIS REGNARD DUPLESSIS DE MORAMPONT

Né à Québec le 22 juin 1704.

M. J.-Edmond Roy nous dit qu'il alla étudier à La Flèche de 1719 à 1724 puis fit sa philosophie à Paris.

De retour au Canada il embrassa la carrière des armes. Il servit d'abord à Cataracoui.

En 1734, il obtenait une promotion.

En 1742, il était aide-major des troupes.

En 1744, M. Duplessis de Moramport était commandant pour le roi au poste de Kamanistigouya.

Le 1er mai 1749, M. Duplessis de Moramport était nommé prévôt des maréchaux du Canada, à la place de M. Denis de Saint-Simon, décédé. Son frère, le Père Jésuite Duplessis, lui avait aidé à obtenir ce poste de confiance.

M. Duplessis de Moramport épousa, à Québec, le 29 mai 1742, Geneviève-Elisabeth Guillemain, fille de feu Charles Guillemain, conseiller au Conseil Supérieur, et de feu Françoise Lemaître de la Morille. Il en eut deux filles. L'une, Louise-Geneviève, mourut au berceau. L'autre, Marie-Joseph-Andrée, devint, à Montréal, le 30 septembre 1760, l'épouse de Pierre-Louis de Rastel de Rocheblave, fils du marquis de Rastel, originaire de Saint-Jacques de la Savournay, diocèse de Gap, département des Hautes-Alpes.

Après la conquête, Charles-Denis Duplessis de Moramport passa en France. Avec lui, disparurent du Canada les noms de Regnard Duplessis et de Duplessis de Moramport.

P. G. R.

Biographies canadiennes

JEAN LECHASSEUR. — C'est dans les premiers jours de septembre 1672 que le comte de Frontenac, nommé le 7 avril précédent gouverneur-général de la Nouvelle-France, débarqua à Québec.

“Quelle que fût la médiocrité de sa fortune, écrit M. Lorin (*Le comte de Frontenac*, p. 28), Frontenac voulut arriver au Canada comme un gouverneur qui comprend la dignité de sa situation ; il avait reçu quelques libéralités du roi, 6000 livres “pour se mettre en équipage”, 9000 environ pour former “une compagnie de vingt hommes de guerre à cheval, dits carabins”, qui seraient sa garde du corps ; il avait chargé un vaisseau de ses “ameublements et équipages”, mais les Hollandais, auxquels Louis XIV venait de déclarer la guerre, s'en emparèrent à la hauteur de l'île Dieu. A peine débarqué, il organise autour de lui toute la hiérarchie des “officiers, grands et petits, qui composent la maison des gouverneurs de province, avec un si bel ordre que la sienne pouvait passer pour une académie réglée et un séminaire de vertu.”

M. Lorin ne le dit pas mais nous le savons par ailleurs : le comte de Frontenac avait amené son secrétaire, le sieur Jean LeChasseur.

Moins d'un an après son arrivée à Québec, LeChasseur figura dans un procès assez curieux fait à un aide-cuisinier du comte de Frontenac, le sieur René Blanchard. Ce cuisinier peu gêné avait abandonné le service de son maître avant son terme d'engagement, en emportant une certaine somme appartenant à M. de Frontenac et plusieurs vêtements appartenant à M. LeChasseur. Il fut condamné, le 5 juin 1673, à être appliqué au carcan, à la grande place de la basse-ville de Québec, avec un écriteau sur l'estomac : *Domestique engagé qui a délaissé le service de son Me sous un faux donné à entendre.*

Le Chasseur agit comme secrétaire du comte de Frontenac pendant tout le temps de sa première administration, de 1672 à 1682, soit près de dix ans.

Nous pouvons présumer que M. LeChasseur rendit de bons services au gouverneur car M. de Frontenac n'était pas homme à garder longtemps sous ses ordres un secrétaire qui aurait été médiocrement qualifié.

Le comte de Frontenac partit de Québec pour retourner en France au mois d'octobre 1682, quelques jours après l'arrivée de son successeur, M. de La Barre. Son secrétaire, M. LeChasseur, décida de rester au pays.

Peut-être servit-il de secrétaire à M. de La Barre pendant ses trois années de séjour dans la Nouvelle-France ?

Le 20 avril 1683, la seigneurie de la Rivière-du-Loup (en haut) était accordée à M. LeChasseur. Cette seigneurie avait été donnée, le 3 novembre 1672, au sieur de Mannereuil. Celui-ci, pour une raison ou pour une autre, fut obligé de renoncer à sa concession. M. LeChasseur la reçut, le 20 avril 1683, avec une augmentation de deux lieues de profondeur.

Le 22 juillet 1686, M. de Boyvinet, lieutenant-général des Trois-Rivières, revenant de France, se noyait devant Québec.

Dès le lendemain, l'intendant de Meulles donnait à M. LeChasseur "sous le bon plaisir du Roi," l'office de lieutenant-général de la juridiction ordinaire de Trois-Rivières.

Le 19 août 1686, le Conseil Souverain ordonnait que, par provision, et sous le bon plaisir de Sa Majesté, le sieur LeChasseur exercerait l'office de lieutenant-général au siège royal de Trois-Rivières et il l'admettait à prêter le serment requis.

La nomination de M. LeChasseur fut confirmée par le Roi le 15 mars 1687. Il fut installé en son office par le Conseil Souverain le 20 octobre de la même année.

M. LeChasseur exerça ses fonctions de lieutenant-général pendant plus d'un quart de siècle, à la satisfaction de tous les justiciables. Il décéda à Trois-Rivières le 1er septembre 1713. M. LeChasseur ne s'était pas marié.

Il semble que sa seigneurie de la Rivière-du-Loup ne lui avait pas été d'un grand profit. Il l'avait vendue, en 1691, au célèbre Nicolas Perrot. Mais celui-ci, n'ayant pu faire les paiements promis, sept ans plus tard, M. LeChasseur avait été obligé de la reprendre. Il la revendit un peu plus tard à M. Michel Trottier de Beaubien.

LE CAPITAINE DE MACARY.—Lorsque le marquis de Denonville vint prendre possession de la Nouvelle-France dans l'été de 1685, mena avec lui un certain nombre d'officiers. Comme il l'écrivait

un peu plus tard au ministre, la plupart de ces officiers étaient de bons sujets, mais il y avait aussi parmi eux quelques caractères difficiles, peu dignes de rester dans le pays.

Au nombre de ces derniers se trouvait M. de Macary, capitaine d'une compagnie.

Moins d'un an après son arrivée dans la Nouvelle-France, M. de Denonville avait déjà à se plaindre du capitaine de Macary. Le 8 mai 1686, le gouverneur écrivait au ministre :

“J'ai été sur le point d'interdire le sieur de Macary, un des capitaines que j'ai amenés, pour avoir manqué de respect à M. de Callière, et pour trop tarder à lui faire satisfaction, selon que je lui avais ordonné.

“Cela me donne lieu, Monseigneur, de vous demander vos ordres sur ce que j'aurai à faire en pareil cas, le Roi s'étant réservé de casser et n'ayant donné à ses officiers en chef que la permission d'interdire pour juger si la faute mérite qu'il soit cassé ou si Sa Majesté juge plus à propos de lever l'interdiction qui ne peut venir que par vos ordres. Sur cela, Monseigneur, je vous supplie très humblement de faire réflexion sur le temps qu'il faut pour avoir des nouvelles. Si lorsque je serai obligé d'interdire vous voulez que je vous envoie les officiers qui tomberont dans le cas pour se justifier eux-mêmes, ou s'il suffira de vous rendre compte et de les laisser ici en attendant vos ordres pour lever l'interdiction, ne le pouvant faire de mon chef. Ce que je puis vous assurer, Monseigneur, est que je n'en viendrai point à cette extrémité qu'il n'y ait une désobéissance manifeste et un sujet qui mérite un exemple tel que de casser un officier. Vous croyez bien, Monseigneur, que je n'entends point parler de ceux qui ont des établissements en ce pays.” (1)

Dans la même lettre, M. de Denonville ajoute :

“Depuis ma lettre écrite, j'ai reçu une lettre du sieur de Macary qui se plaint que le sieur de Saint-Bazile, son lieutenant, lui a fait un appel par deux fois et qu'il lui a demandé un rendez-vous pour tirer l'épée contre lui ; comme je monte à Montréal, je saurai ce que c'est que cette affaire, et si cela se trouve ainsi je sais ce que portent les ordonnances du Roi pour les affaires exécutées, mais, Monseigneur, comme le châtement est une longue prison suivie de la casse, faites-moi sa-

(1) Archives publiques du Canada. Correspondance générale, vol. 8.

voir vos ordres sur ce que je ferai de ces officiers qui tomberont dans ces fautes, n'ayant pas de prison sûre pour les empêcher de s'égorger" (1)

A l'automne de la même année le marquis de Denonville se décidait à débarrasser la Nouvelle-France de la personne encombrante du sieur de Macary. Il écrivait au ministre le 10 novembre 1686 :

"Dans le nombre d'officiers que nous avons ici il y en a beaucoup d'honnêtes gens et capables. Je vous en renvoie quelques-uns qui, s'il vous plaît, serviront d'exemple aux autres pour les contenir dans une bonne discipline. Je vous renvoie le sieur de Macary, l'un des capitaines que j'ai amené ici étant un homme d'un caractère d'esprit si dangereux, brouillon, séditieux et si difficile à mener que j'ai cru ne pouvoir me dispenser d'en faire un exemple. Je l'ai fait mettre en prison une fois pour avoir très maltraité un fort joli officier. Il a eu trente démêlés avec M. de Callières, et avec nos officiers et avec les peuples; je vous envoie quelques-unes de ses lettres qui vous seront un échantillon de son esprit; je l'ai pris par tous endroits pour le réduire et le faire changer, y ayant perdu mon temps. Je vous le renvoie, Monseigneur, dans l'espérance que vous ne me le renverrez pas, n'en pouvant rien faire de bon pour le service.

"Je vous envoie aussi les informations que j'ai fait faire (sur) une plainte qu'il m'a faite que son lieutenant lui avait fait un appel. Comme je n'ai point les règlements et ordonnances sur les duels, ne les ayant point trouvés en aucun greffe, je vous supplie très humblement qu'on les envoie au Conseil Souverain pour que nous les fassions exécuter sévèrement. Cependant, je n'ai pas laissé de châtier le sieur de Saint-Bazile, son lieutenant, qui d'ailleurs est honnête garçon, bon officier et de qualité, par quatre mois de prison, parce qu'il m'a paru avoir manqué à l'égard de son supérieur, quoique j'aie eu lieu de penser qu'il y a eu de l'artifice de la part du sieur de Macary qui a cru le perdre infailliblement par cet endroit. Le dit sieur de Macary m'a présenté bien des requêtes et même à M. l'intendant tendantes toutes à mettre nos officiers en combustion par des confrontations qu'il demandait que je n'ai pas cru devoir faire pour éviter les désordres que cela aurait pu mettre entre eux."

P. G. R.

(1) Archives publiques du Canada. Correspondance générale, vol. 8.

(1) Archives publiques du Canada. Correspondance générale, vol. 3.

REPONSE

(1) M. NAU DE FOSSAMBAULT ET LA NOUVELLE-FRANCE. (XXI, VIII, p. 235). — M. Jacques Nau de Fossambault, qui a laissé son nom à la seigneurie de Fossambault, est-il bien venu dans la Nouvelle-France ?

Nous ne croyons pas que Jacques Nau de Fossambault, conseiller du Roi, receveur ou trésorier des finances en Berry, soit jamais venu dans la Nouvelle-France. Ni le *Journal des Jésuites* ni les *Relations des Jésuites* ne mentionnent son passage ici.

Quelques-uns de nos historiens ont écrit que M. Nau de Fossambault avait vécu dans la Nouvelle-France. Ils ont probablement été induit en erreur par le nom de la seigneurie de Fossambault et le fait que deux filles de M. Nau de Fossambault se marièrent ici.

L'*Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* nous explique comment Catherine Nau, l'une d'elles, vint à Québec.

“C'était, dit-elle, une demoiselle de Pau que la duchesse d'Aiguillon avait envoyé en 1655 aux religieuses de l'Hôtel-Dieu pour être religieuse chez elles. Elle avait beaucoup d'esprit et de piété, mais point de vocation.”

Dans une lettre du Père LeJeune à la mère de Saint-Bonaventure, datée le 10 mars 1656, nous lisons :

“Je n'ay jamais cru que Madem. Nau devait être religieuse. Je vous assure qu'on a fortement poussé et pressé son envoy en Canada, Made. du Viger m'a dit qu'elle estait sa parente. Celui qui avait arrêté la m. de Ste Agnes lui a enfin donné liberté.”

Catherine Nau ne resta pas longtemps à l'Hôtel-Dieu de Québec puisqu'on la voit devenir, le 5 octobre 1655, l'épouse de Louis de Lauzon, sieur de la Citière, fils du gouverneur de Lauzon. Elle lui apporta une dot de trois mille livres.

En secondes noces, le 10 juillet 1659, Catherine Nau devint la femme de Jean-Baptiste Peuvret de Mesnu, qui fut greffier du Conseil Souverain.

Le fils aîné de Catherine Nau, Alexandre Peuvret de Gaudarville, se fit concéder, par la gouverneur de Frontenac et l'intendant de Champigny, le 20 février 1693, un fief auquel il donna le nom de Fossambault, en souvenir de son grand'père, Jacques Nau de Fossambault.

On ignore en quelle année Michelle-Thérèse Nau vint rejoindre sa sœur Catherine dans la Nouvelle-France. Le 22 octobre 1663, elle unissait sa destinée à celle de Joseph Giffard, sieur du Fargy, fils du premier seigneur de Beauport.

Mgr Tanguay ne nous donne pas la date de la mort de madame Giffard de Fargy. Seulement, il est certain qu'elle mourut avant le 4 novembre 1700 puisque ce jour-là M. Giffard de Fargy convolait en secondes noces avec Denise de Peiras.

P. G. R.

CONSTIPATION

Depuis au-delà de cinquante ans, les pilules purgatives de toutes sortes inondent et encombrant le marché.

Y en a-t-il qui se soient jamais guéris définitivement de la constipation avec la farce pilulaire qui dure pourtant quand même ?

En connaissez-vous, même, qui n'aient pas, par cette fausse manœuvre, aggravé leur mal ?

Pourquoi ne pas ouvrir les yeux devant les faits ?

La pilule guérit le constipé tout comme la chaise à roulettes fait marcher le paralytique : fini le chariot, finie la promenade du pauvre éclopé !

La constipation est une constante menace de maladie, et sur ce, tous les médecins sont d'accord. Plus que cela, c'est une menace de mort, parce qu'elle provoque les péritonites, appendicites et autres terribles affections chirurgicales du ventre.

Voulez-vous avoir une méthode sûre, simple, facile, rationnelle, de guérir à jamais cet ennui disgracieux, SANS DROGUE AUCUNE, procurez-vous le livre du Docteur Nadeau intitulé "Constipation".

Vous aurez là TOUS LES DÉTAILS pour la cure radicale de cette déplorable impotence, en même temps qu'un véritable traité d'alimentation SAINÉ absolument adapté aux besoins de notre population.

La première édition de 3000 parue en Août dernier, a été vendue en cinquante jours. La deuxième (5000) publiée en Décembre, s'épuise très vite.

Ce livre de 80 pages est en vente à l'"ÉCLAIREUR" de Beauceville, chez tous les libraires et dépositaires de journaux.

PRIX : 25 CTS

N.B.

Avec 25cts de pilules, vous n'allez pas loin. Avec ce livre, vous serez le captif qui a en mains la clef de sa prison.

Capital

\$5000,000.00



Reserve

\$1,848,006.47

**180 bureaux et agences sur tous les points utiles
de la province de Québec.**

3% d'intérêt sur les dépôts d'É-
pargnes à compter du jour du dé-
pôt, sur la balance quotidienne.

Correspondants dans toutes les
parties du monde.

Service prompt, effectif et rapide,
pour les transactions qui nous sont
confiées.

Taux d'échange avantageux pour
le commerce et les touristes.

SUCCURSALE A PARIS

14. RUE AUBER

Salons, cabinet de lecture, jour-
naux canadiens, cotes des bourses
de Montréal et de New-York, à la
disposition des accrédités.

Système de banque canadienne.

Dépôts, traites, mandats de voya-
ge, lettres de crédit, virements de
fonds, collections seront exécutés
avec un soin particulier.